



61 rue de Richelieu - 75002 PARIS- tel / 01.40.15.82.68 - fax / 01.40.15.85.99- sud@culture.fr

Paris, le 28 octobre 2015

A

Madame Fleur Pellerin
Ministre de la culture et de la communication

Madame la Ministre,

Depuis des années, comme dans d'autres départements ministériels, les sujets de mécontentements s'accumulent au ministère de la Culture.

Si les dogmes du « faire plus avec moins » [*non-remplacement d'un départ sur deux à la retraite et diminution des surfaces immobilières, sans tenir compte des besoins réels pour maintenir et développer l'activité des services-réorganisations incessantes et déstabilisantes - gel des salaires - vision purement comptable et mercantiles des missions du service public culturel, etc...*] ont été partiellement révisés sans être stoppés par le gouvernement actuel, les conséquences quotidiennes de ces choix politiques perdurent et atteignent un niveau devenu insupportable pour beaucoup d'entre nous sans qu'aucune perspective d'amélioration n'émerge.

Dans ce contexte de réforme continue de la Fonction publique, les agents du secteur des musées et monuments, dont l'activité est en croissance exponentielle inversement proportionnelle aux effectifs et salaires qui lui sont consacrés, vivent au quotidien une dégradation de leurs conditions de travail alors même que leurs perspectives d'évolution de carrière, de hausses de salaires, de mobilité fonctionnelle et d'acquisition de nouvelles compétences sont quasi-inexistantes.

L'annonce par le président de la République d'une ouverture 7 jours sur 7 du château de Versailles et des musées du Louvre et d'Orsay ne pouvait qu'être incompréhensible et mal accueillie par l'ensemble des personnels des établissements concernés, car ne répondant en rien aux attentes et enjeux du moment. Ce refus unanime, le ministère l'a bien compris en modifiant le projet initial, réservant cette ouverture supplémentaire à des publics dits « empêchés » et des groupes scolaires.

Cette mesure aurait peut-être pu convenir aux agents si les conditions d'accueil des publics étaient convenables 6 jours sur 7. Ceci est loin d'être le cas ! Ces 3 musées (et ce ne sont pas les seuls) ont été fragilisés par une fréquentation mal maîtrisée, par une politique du chiffre et un vieillissement accéléré de leurs infrastructures pour que la nouvelle mouture « du 7ème jour » clôtüre les débats et les problématiques soulevés.

L'exaspération est là , il vous faut y répondre.

SUD Culture Solidaires, en déposant un préavis de grève reconductible à compter du vendredi 9 octobre 2015, a répondu à une demande des personnels d'accueil et de surveillance du musée du Louvre et du Château de Versailles. Des représentant-es de SUD Culture et des agents grévistes reçus par votre cabinet ont ainsi pu faire part des difficultés rencontrées au quotidien pour mener à bien leurs missions de service public et du manque de considération dont il est fait preuve au regard des efforts consentis.

Bien conscient qu'une grande partie des réponses aux revendications exprimées ne pouvait être immédiate, ce mouvement de grève a été suspendu le 11 octobre 2015, mais rendez-vous donné au mois de décembre. Sans avancées et engagement ministériel constatés sur les points suivants la mobilisation reprendra :

-Le retrait du projet d'ouverture 7 jours sur 7, qui non seulement n'améliore en rien les conditions de travail mais au contraire ne peut que les aggraver dans un contexte où il n'est plus possible d'assurer un accueil convenable au public 6 jours sur 7.

- L'amélioration des conditions de travail qui passe notamment par :

- Un vrai plan d'actions immédiates à mettre en œuvre sans délai après avis des CHSCT locaux et discussions au sein des services avec les agents directement concernés ;
- Un vrai plan de remise à niveau des équipements techniques défectueux (ascenseurs, toilettes...) qui contribuent fortement à la dégradation des conditions de travail et de visite avec un engagement fort de l'État afin d'en garantir le financement ;
- L'augmentation des effectifs en tenant compte des missions d'accueil en fort développement et pas seulement des obligations sûreté/sécurité ;

- La valorisation des compétences des agents de la filière ASM en leur donnant la possibilité d'évoluer dans leur carrière, notamment par :

- L'augmentation du taux de promotions/promouvables (promotion de grade et de corps) afin de permettre un déroulé de carrière satisfaisant ;
- La requalification de postes de C en B et la modification du décret des corps des Techniciens des services culturels pour que les missions ne soient plus exclusivement liées à un rôle de contrôle hiérarchique ;
- L'organisation de concours avec un nombre de postes à la hauteur des besoins ;

- La reconnaissance pécuniaire du travail effectué par une revalorisation indemnitaire.

- La revalorisation de l'indemnité pour le travail dominical (arrêté du 3 mai 2002 fixant les taux et les modalités d'attribution de l'indemnité pour travail dominical) : l'indemnité versée au titre des 10 premiers dimanches travaillés n'a pas été valorisée depuis 2006 (Art. 1 de l'arrêté du 3 mai 2002) et celle versée au titre des dimanches travaillés au-delà du 10^{ème} depuis 2002 (Art. 2 de l'arrêté du 3 mai 2002) ;
- Une revalorisation qui repose sur des critères collectifs de l'indemnité d'administration et de technicité à l'occasion du passage dans le nouveau cadre indemnitaire ;

-la stabilisation des emplois aidés sur les postes pérennes qu'ils occupent.

Comme bien d'autres collègues d'autres filières et d'autres secteurs de la Culture, les agents de la filière accueil, surveillance, magasinage n'en peuvent plus ! Cependant ils/elles ont ceci de particulier que l'administration ne pense à eux que quand ils/elles se saisissent eux-mêmes de leur situation et se mobilisent. Leurs directions ont toujours été en manque d'ambition collective pour ces agents de catégorie C et B. Elles ont cependant toujours su profiter de leurs compétences personnelles, mises en œuvre pour affronter les diverses évolutions de leur environnement professionnel, sans les reconnaître statutairement et pécuniairement.

Le fait d'être majoritairement en contact direct avec le public a toujours été dévalorisé. Et pourtant en quoi les savoir-faire, les savoir-être et les compétences développées au contact de l'humain dans toute sa diversité culturelle, sociale et géographique, sont-ils inférieurs aux savoir-faire, savoir-être et compétences développées au contact de l'ordinateur, ses logiciels et les procédures administratives ?

SUD Culture souhaite ainsi l'inscription à l'agenda social, dans le cadre d'une réflexion actualisée sur les corps spécifiques à notre ministère, d'une revalorisation de la filière Accueil Surveillance et Magasinage tant dans le contenu des missions statutaires dévolues, des perspectives d'évolutions de carrière et des mobilités fonctionnelles que dans les aspects indemnitaires.

Nous sommes disposé-es à vous rencontrer afin de vous exposer plus concrètement les problèmes rencontrés et le malaise des agents de notre filière, et discuter des propositions que vous ne manquerez pas de faire concernant les revendications présentées.

Attendant un signe fort de votre part sur l'ensemble des points évoqués,
Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, nos salutations syndicales.

Pour SUD Culture Solidaires
Sophie Aguirré
Secrétaire générale

**Après avoir sauvé les riches, toujours plus riches, il serait temps de s'occuper des autres
toujours plus pauvres !**